

[Accueil](#) > [Actualités](#) > [Actualités récentes](#) > 13/06/2014: Cap Vert Energie devient l'actionnaire majoritaire de Biogaz de Bannalec (29)

13/06/2014: Cap Vert Energie devient l'actionnaire majoritaire de Biogaz de Bannalec (29)

Cap Vert Energie devient l'actionnaire majoritaire de Biogaz de Bannalec (29). Le démarrage des travaux de l'unité de méthanisation est prévu pour le 4^{ème} trimestre 2014.

Développé depuis 2009 par la société **Naskeo Environnement**, le projet Biogaz de Bannalec accueille un nouvel actionnaire, **Cap Vert Energie**, producteur indépendant d'énergie renouvelable. L'actionnariat est complété par **Eilan (Région Bretagne)**, **Sede Environnement (Groupe Véolia)** et **Jean-Pierre Tallec (industriel agro-alimentaire breton)**, ce qui en fait un projet exemplaire en termes de fédération des acteurs du projet au sein du capital de la société. Le projet a été mené en partenariat étroit avec la Communauté de Communes du Pays Quimperlé et la Mairie de Bannalec. Totalisant **un investissement de près de 10 M€**, Biogaz de Bannalec bénéficie du soutien financier de l'ADEME, de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et du Conseil Général du Finistère.



Projet 3D de Biogaz de Bannalec dans son environnement de la ZA de Loge Begoarem (29)

« Ce projet s'intègre parfaitement dans la stratégie de Cap Vert Energie : à la fois parce qu'il apporte des réponses aux besoins énergétiques du territoire de Bannalec, mais également parce qu'il s'inscrit dans la dynamique de l'économie locale, en proposant des réponses concrètes à des problématiques de gestion des déchets, de production de fertilisant et d'amélioration de la compétitivité d'un industriel local, Tallec » explique Pierre de Froidefond, Directeur Associé de Cap Vert Energie.

Située sur la Zone d'Activités de Loge Begoarem de la commune de Bannalec (29), d'une puissance d'**1,5 MW électrique** et d'**1,5 MW thermique**, l'unité de méthanisation territoriale **Biogaz de Bannalec** produira **l'équivalent de la consommation électrique annuelle de 6 000 personnes, soit 100% des habitants de la ville de Bannalec**. La chaleur produite par cogénération sera quant à elle intégralement valorisée, grâce à un réseau de chaleur, à un coût très compétitif par l'usine voisine Jean-Pierre Tallec, spécialiste de la production de jambons et de pâtés préparés.

« La salaison TALLEC achète et consomme du gaz en grande quantité pour générer de l'eau chaude nécessaire à ses fabrications. » témoigne Michel Moreu, dirigeant de Jean-Pierre Tallec. « L'utilisation de calories issues du procédé de méthanisation en substitution de ce gaz va nous permettre de réaliser des économies importantes, d'éviter de subir les hausses spéculatives du marché des énergies fossiles et donc de pérenniser notre entreprise, nos emplois. »

Les digestats issus de la méthanisation, riches en éléments fertilisants contenus dans les déchets et les fumiers, seront valorisés sous forme d'engrais organiques ou d'amendements qui viendront se substituer aux engrais minéraux importés. L'unité réalisera donc à la fois une valorisation énergétique des déchets mais également une valorisation agronomique de ces derniers.

« Biogaz de Bannalec est conçu pour être une unité modèle en matière de méthanisation territoriale », ajoute Marc Bauzet, Directeur Général Délégué de Naskeo Environnement. « La production d'énergie propre à partir de biomasse est une filière en plein essor en France, à juste titre car elle offre de nombreux avantages : production stable et prévisible d'énergie renouvelable, faible coût de production et création d'emplois non délocalisables. »

L'unité de méthanisation exploitée par Sede Environnement et Cap Vert Energie traitera chaque année environ 33 000 tonnes de matière organique de différentes natures : déchets d'industries agroalimentaires, déchets verts, bio-déchets de supermarchés et d'hypermarchés et moins de 10% de fumiers. Les sous-produits proviendront en très grande majorité du Finistère afin de limiter l'impact du transport et la multiplication des camions sur la route.

« La prise de participation de la SAS Eilañ dans la société Biogaz de Bannalec s'inscrit dans notre volonté de soutenir et développer l'économie locale à travers la transition énergétique. Biogaz de Bannalec est un projet structurant sur le territoire, permettant de créer des emplois et de conforter un bel acteur économique agroalimentaire par la maîtrise de ses coûts énergétiques. Et tout cela en produisant une électricité renouvelable pour la commune. » selon Oliver Clanchin d'Eilañ.

[Suivant >](#)